

CONSEIL COMMUNAL DES ANCIENS.

Bilan annuel 2015 Validé

La création du Conseil Communal des Anciens a été créée par délibération du Conseil Municipal en date du 23 janvier 2015.

Le début de l'année 2015 a été consacré à la mise en place, au rodage du fonctionnement. Et à l'élaboration des thèmes à étudier et développer.

Il est composé de 26 nobiliennes et nobiliens (1 démission en cours d'année).

Son fonctionnement est articulé autour de :

- Une Assemblée plénière, présidée soit par M. Le Maire soit par Le Référent (Conseiller Municipal).
- Une Commission de Coordination, composée de 7 membres, chargée de la gestion globale du Conseil communal des Anciens.
- De Groupes de Travail (GT)

Tableau des réunions 2014 – 2015 :

lun 15/12/14	14:00 Assemblée Plénière
lun 05/01/15	10:30 Commission de Coordination
lun 12/01/15	14:00 Assemblée Plénière
mar 20/01/15	14:30 Commission de Coordination
ven 23/01/15	18:30 Conseil Municipal
lun 26/01/15	14:30 Assemblée Plénière
mer 04/02/15	14:30 Commission de Coordination
lun 16/02/15	14:00 Assemblée Plénière Gué de l'Omme
lun 23/02/15	14:30 Assemblée Plénière
lun 09/03/15	10:00 Commission de Coordination
lun 16/03/15	14:30 Assemblée Plénière chapelle
lun 23/03/15	14:30 Assemblée Plénière
lun 15/06/15	14:30 CCA
jeu 17/09/15	09:30 Commission de Coordination
lun 28/09/15	09:30 Assemblée Plénière Tour de la Commune + Repas espagnol.
mer 04/11/15	14h30 Assemblée Plénière

Ont été abordés les thèmes suivants :

1) Faire connaître la commune ; mieux recevoir les touristes :

Plusieurs autres sites touristiques ont été visités et sollicités pour connaître leurs réalisations et démarches.

2) Mieux valoriser la commune :

En cours de fonctionnement.

- 3) **Mise en valeur du patrimoine bâti et naturel ; pérenniser et développer l'emploi local :**
En cours de fonctionnement.
- 4) **Prendre conscience de la valeur de notre patrimoine ; Valoriser les lieux existants :**
Aire de camping-car en cours d'étude bien avancée.
- 5) **Organisation de séances de cinéma :**
Au début.
- 6) **Création d'un « Club Informatique 3^{ème} âge » :**
Au début.
- 7) **Hors fonctionnement du Conseil Communal des Anciens mais avec certains membres :**
Participation à des travaux d'intérêts généraux.